



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Membre des associations
et clubs pour l'UNESCO

Organisation Mondiale des Arts de la Scène Centre français ITI/UNESCO



Centre français de l'ITI
French Centre of ITI

BULLETIN D'ADHESION

Domaines d'adhésion (spectacle vivant) :

- Personne physique, débutant ou professionnel, ayant un lien direct ou indirect avec le spectacle vivant (enseignants, étudiants, techniciens, comédiens, acteurs, danseurs, musiciens, chanteurs, metteur en scène, auteur, chorégraphe, dramaturges, scénographes, etc ...) ;
- Le responsable légal ou son représentant d'une Compagnie de théâtre et/ou de danse, cirque, théâtre chanté, etc... ;
- Le responsable légal ou son représentant d'Institution, d'établissement, Université, école supérieure sous ou hors contrat, conservatoire d'art dramatique ou de danse, de musique, etc... ;
- Autres domaines des arts de la scène (Représentant légal de Société de formation, lieu de diffusion, etc...).

Identification du demandeur :

Nom (ou Raison Sociale) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Statut :

Date de création :

Effectif de la structure :

Site web :

N° de Siren /Siret :

Code APE :

Type d'activité :

Votre adhésion permet de (*) :

Intégrer le réseau international ITI/UNESCO www.iti-worldwide.org ;

Être informé des événements de l'Institut de Théâtre International (newsletter) et informer le réseau de mes propres activités.

Élargir la collaboration entre les disciplines et les organisations du spectacle vivant au niveau national et international ;

Participer à tout congrès/séminaires/conférences et rencontres liées aux arts du spectacle organisés par ITI/UNESCO ;

Avoir accès et de participer à des projets collaboratifs entre pays ;

Contribuer à la défense des intérêts des Arts de la Scène en général et à la protection des droits des professionnels du spectacle ;

Bénéficier d'un soutien dans mes activités de création (auteurs, metteurs en scène, dramaturges, ...) ;

Avoir accès à des stages, à des résidences et des échanges en France et à l'international via les 99 Centres ITI.

Accéder à des formations ou master class à titre gratuit organisée par le Centre français.

Bénéficier de tarifs préférentiels lors des représentations placées sous l'égide de ITI/Unesco (selon les institutions et lieux de diffusion membres ou partenaires).

(*) selon les domaines

Remarque importante : L'utilisation (reproduction et/ou la représentation) de l'identité visuelle partielle ou totale du **logo ITI** fera dans tous les cas l'objet d'un contrat spécifique signé entre le Président du Centre français et le demandeur.

Annuaire : (Joindre un bref historique et le logo de votre structure).

Vous souhaitez figurer dans l'annuaire des adhérents Oui Non

A titre individuel : Oui Non

Au nom de la structure : Oui Non

Fonctions à faire apparaître : _____

Date et Signature

Tél et E-mail à faire figurer :



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Membre des associations
et clubs pour l'UNESCO

Organisation Mondiale des Arts de la Scène Centre français ITI/UNESCO



Centre français de l'ITI
French Centre of ITI

Identification du demandeur

(Nom ou raison sociale) :

BORDEREAU DE COTISATION ANNUELLE

A retourner à l'adresse suivante

<p>Organisation Mondiale des Arts de la Scène Centre français ITI/UNESCO Hôtel des Pénitentes 23 boulevard Descazeaux 49100 ANGERS</p>	<p>Votre contact Françoise BERNARD Tél : + 33 786 609 701 f.bernard.iti.france@gmail.com</p>
--	--

MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

STATUTS	PARTICIPATION ANNUELLE
J'adhère en tant que débutant ou professionnel des Arts de la Scène (À titre nominatif).	60 €
J'adhère au nom d'une Compagnie professionnelle.	300 €
J'adhère en tant qu'étudiant (ou assimilé) ou en formation professionnelle (toute discipline confondue).	30 € (à titre personnel)
J'adhère au nom d'un établissement d'enseignement supérieur (sous contrat ou hors contrat), Un conservatoire d'art dramatique ou de danse, de musique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à 50 étudiants inscrits : 500 € - De 51 à 100 inscrits : 800 € (Au-delà des 100 Inscrits) : 1 500 € (*) selon liste jointe
Autres structures (lieux de formation, lieux de diffusion et autres...).	600 €
Montant de votre participation à verser	TOTAL A REGLER =

(*) Joindre la liste des étudiants et personnels concernés (délivrance d'une attestation)

MODE DE REGLEMENT

Par virement sur le compte :

Crédit Mutuel Ruche Angevine
1 place de Lorraine
49100 ANGERS
IBAN :
FR 76 10278394040002164470151
BIC : CMCI FR 2A

Par chèque :

A l'ordre du Centre français ITI/UNESCO
N° du Chèque
Banque de l'émetteur :